

Extension du Centre Territorial de Santé et mobilité renforcée

la Communauté de Communes Val de Gers poursuit son engagement.



Extension du Centre Territorial de Santé et mobilité renforcée

Le Conseil Communautaire de Val de Gers a validé plusieurs projets pour le développement du territoire. Lors de sa séance du 19 décembre 2024 à Panassac, le Conseil communautaire de Val de Gers a abordé plusieurs dossiers importants pour le développement du territoire. Tout d'abord, l'extension de la zone d'activités de Masseube en continuité de la zone actuelle. Il s'agit aujourd'hui de prévoir l'aménagement d'un terrain d'environ 1,8 hectare afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises.

Face aux besoins croissants en matière de santé, la Communauté de Communes prévoit l'extension du Centre Territorial de Santé de Masseube.

Ce projet vise à emménager l'étage de 138m² en créant cinq cabinets de consultation ainsi que les accès pour les personnes à mobilités réduites (ascenseur, circulations).

Ce projet, qui s'inscrit pleinement dans le Contrat Local de Santé de l'Astarac et Petites Villes de Demain, répond également aux objectifs de maillage territorial de la Région (Bourg Centre). Le diagnostic a été réalisé et le permis de construire déposé en fin d'année 2024. Dans la continuité des années précédentes et face à la réussite du projet, la Communauté de Communes a décidé de prolonger son service de transport à la demande sur l' Année 2025.

Un développement du service en partenariat avec le Grand Auch est à l'étude pour conforter la ligne Auch - Seissan - Masseube - Saint-Blancard. Ainsi, le Conseil communautaire du Val de Gers continue de travailler à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et à l'attrac